



SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE

Pour que frères et sœurs partagent  
la même enfance - [www.sosve.org](http://www.sosve.org)

RAPPORT ANNUEL

# 2018



Œuvre collective d'enfants du village  
d'enfants SOS de Châteaudun.



## RAPPORT ANNUEL 2018

## sommaire

- > **04**    INFORMATIONS ET CHIFFRES
- > **06**    QUI NOUS SOMMES
- > **14**    NOS ACTIONS EN FRANCE
- > **20**    NOS ACTIONS DANS LE MONDE
- > **24**    PLAIDOYER
- > **28**    NOS MOYENS

Conception et rédaction :  
**SOS Villages d'Enfants France**

Impression :  
Dejalink

Photos et visuels :  
SOS Villages d'Enfants France, SOS Villages d'Enfants International, SOS Villages d'Enfants Madagascar, SOS Villages d'Enfants Burkina Faso, SOS Villages d'Enfants Mali, SOS Archives, France 2 / Je t'aime, etc., Téléparis, Département 49 / Philippe Noisette, Philippe Besnard / SOS Villages d'Enfants, La Chaîne de l'Espoir, Animals, Kitshoff Suné, Katerina Ilievska, Cornel van Heerden, Danielle Pereira, iStock.

**SOS Villages d'Enfants** est adhérente à France générosités, NEXEM, Unifaf, Coordination SUD (Solidarité Urgence Développement), CHD (Coordination Humanitaire et Développement), AEDE (Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant) et F3E (Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et Évaluations).



SOS Villages d'Enfants  
6 Cité Monthiers - 75009 Paris  
Tél. : 01 55 07 25 25  
[www.sosve.org](http://www.sosve.org)  
[contact@sosve.org](mailto:contact@sosve.org)



## Un engagement renforcé

**E**n France, 80 enfants accueillis dans les trois nouveaux villages SOS, près de 60 enfants accompagnés au sein des Programmes de Renforcement des Familles (PRF), le renforcement de l'accompagnement des jeunes majeurs, au Mali déjà plus de 250 enfants scolarisés dans l'école SOS de Khouloum... : **2018 marque une étape importante dans le développement de SOS Villages d'Enfants France.**

Développement au seul service des enfants en danger, en France et dans le monde, afin qu'ils retrouvent les chances de se construire pour bâtir le monde de demain.

Cette année 2018 a été marquée par de nombreuses incertitudes liées au contexte économique mais aussi aux diverses réformes impactant le pouvoir d'achat des ménages. Nous tenons donc, du fond du cœur, à remercier nos donateurs pour leur fidélité et leur confiance. Tant notre conviction profonde, aujourd'hui comme hier, en France comme partout dans le monde, est que nous devons être constamment guidés par l'intérêt supérieur de l'enfant, afin qu'il puisse grandir au sein de sa famille - si cela est possible -, ou que, s'il doit en être séparé, il soit pris en charge et protégé dans les meilleures conditions possibles.

Notre mobilisation autour des droits des enfants s'est renforcée cette année, pour les promouvoir, tant auprès des départements qui nous apportent leur confiance qu'auprès des pouvoirs publics et pour faire entendre la voix des enfants et des jeunes. La lutte contre toutes les formes de violence faites aux enfants aura été cette année au cœur de notre combat. Nous avons voulu aussi porter le destin de ces enfants lorsque, après leurs 18 ans, ils sont trop souvent laissés à eux-mêmes, se trouvant sans aucun accompagnement, au risque de basculer du jour au lendemain dans la précarité.

De même, nous devons, au sein de la fédération internationale, prendre notre part de la détresse qui vient frapper à nos portes. Dans un monde où les violences de toute nature font des enfants les premières victimes, notre engagement s'est encore renforcé et se concrétise par le développement, encouragé par les pouvoirs publics, de nos partenariats avec les associations locales.

Daniel BARROY  
Président

Isabelle MORET  
Directrice générale

# nos actions

## en France

> **830 enfants et jeunes**  
accueillis en France métropolitaine

> **752**

**ENFANTS AU SEIN DE**  
**16 VILLAGES D'ENFANTS SOS**

> **35**

**JEUNES AU SEIN DE**  
**LA MAISON CLAIRE MORANDAT**

> **59**

**ENFANTS ACCOMPAGNÉS DANS LE CADRE D'UN PRF**  
(PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES FAMILLES)

> **195**

NOUVEAUX ENFANTS ACCUEILLIS

> **43**

**ENFANTS ACCUEILLIS DANS LE CADRE DES SAFI**  
(SERVICES D'ACCUEIL FAMILIAL IMMÉDIAT)

> **5,7**

**ANS EN DURÉE MOYENNE DE PLACEMENT**  
EN VILLAGE D'ENFANTS SOS

## dans le monde

> **196 programmes**  
soutenus par  
**SOS Villages d'Enfants France**

> Plus de **68 300 bénéficiaires**

> **49**

**VILLAGES D'ENFANTS SOS**

> **56**

**ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DE FORMATION**

> **44**

STRUCTURES POUR **L'ACCOMPAGNEMENT DES**  
**JEUNES**

> **15**

**STRUCTURES DE SANTÉ**

> **32**

**PROGRAMMES DE RENFORCEMENT**  
**DE LA FAMILLE**

# origine des ressources

---

> **50%**

PROVIENNENT DE **FINANCEMENTS PUBLICS** AU TITRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

---

> **44%**

PROVIENNENT DE **FINANCEMENTS PRIVÉS**

---

> **6%**

PROVIENNENT **D'AUTRES TYPES DE RESSOURCES** DONT **LES PLACEMENTS FINANCIERS**

> Collecte privée :  
**32 M€**

> **394 282 €**  
de fonds institutionnels

---

**Sur 100 € reçus**

DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC  
ET DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

**87,04 €** vont au profit des enfants

---

# Qui nous sommes



Un enfant a toutes les chances de pouvoir se construire ou se reconstruire s'il se sent aimé et peut aimer en retour.



Projet associatif  
SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants France est une association (loi 1901), apolitique et non confessionnelle. Elle a été créée en 1956 dans le nord de la France, à partir d'un concept qui a vu le jour en Autriche en 1949. Reconnue d'utilité publique depuis 1969, elle participe à la mission de protection de l'enfance en France et dans le monde.

SOS Villages d'Enfants accompagne des frères et sœurs dont la situation familiale nécessite le placement. Elle permet aux fratries de grandir ensemble, dans un cadre de vie de type familial, en s'appuyant sur une relation éducative et affective durable nouée avec une éducatrice familiale (« mère SOS »). Cette dernière est membre d'une équipe pluridisciplinaire qui accompagne de manière personnalisée chaque enfant.

En soutien à la parentalité, des Programmes de Renforcement des Familles ont été créés en France afin d'accompagner les parents dans leur environnement, par des interventions à domicile, au regard des besoins et droits de l'enfant.

Dans le monde, la mission de SOS Villages d'Enfants est d'accompagner les enfants dans les

villages SOS ou de mener des actions dites de « renforcement des familles » et de prévention de l'abandon. Au-delà de sa mission d'accueil d'enfants en danger, elle développe des programmes en direction des populations vulnérables pour favoriser leur accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à la santé.

## FONDATION SOS VILLAGES D'ENFANTS

En 2017, l'association SOS Villages d'Enfants a créé sa fondation sous l'égide de la Fondation pour l'Enfance, pour développer et pérenniser les actions de l'association, en particulier dans le champ de l'insertion, de l'autonomie des jeunes et de l'innovation.



SOS Villages d'Enfants France est membre de SOS Villages d'Enfants International<sup>(1)</sup> :

- > Présente dans **136** pays
- > Près de **74 000** enfants et jeunes accueillis dans **559** villages d'enfants SOS
- > Près de **2 600** structures et programmes sociaux, éducatifs et de santé<sup>(2)</sup>
- > Plus d'**un million et demi** de bénéficiaires (enfants, jeunes, parents, adultes), services ponctuels et jours de prise en charge<sup>(2)</sup>

(1) Chiffres 2018

(2) Hors programmes d'urgence



**Nous croyons en l'enfant, en sa capacité à dépasser ses traumatismes et à se développer, si un environnement favorable lui est offert.**



Projet associatif SOS Villages d'Enfants



*Je m'appelle Paola. J'aime la musique, j'aime lire, j'aime dessiner. Il y a deux ans, je suis allée en voyage scolaire en Italie. Ma correspondante avait un piano et tous les soirs elle me montrait quelques mesures de la Lettre à Elise. Depuis, comme j'ai la chance qu'il y ait un clavier à la maison, je travaille toute seule... Je prends des cours de guitare aussi, j'ai même décidé d'arrêter le basket parce que je me blessais souvent aux doigts. J'ai 14 ans. Je suis arrivée au village d'enfants SOS quand j'avais 6 ans. Je me souviens que j'ai passé les premiers jours à observer les adultes autour de moi. Je suis comme cela : j'écoute, je regarde. C'est ainsi que j'ai appris facilement le français. Je suis née en Italie. Le premier mot que j'ai appris c'était « fenêtre ». Je n'arrivais pas à faire la sieste dans le foyer où j'étais alors parce qu'il y avait une fenêtre qui battait tout le temps... Au village SOS, j'ai tout de suite aimé ma maison surtout que j'étais avec certains de mes frères et sœurs. Quand on était en foyer, je les voyais rarement. Mes petites sœurs étaient à la pouponnière à deux heures de distance. Aujourd'hui, elles sont près de moi. Depuis toujours, je rêve de devenir policière. Aujourd'hui, je sais que j'aimerais travailler à la Brigade des Mineurs. Je me dis que je pourrais bien aider des jeunes comme cela. J'en connais qui sont en galère et ont refusé la main qu'on leur tendait.*



Paola, 14 ans

## > NOS VALEURS ET NOS PRINCIPES D'ACTIONS

À l'origine de SOS Villages d'Enfants, une idée simple et généreuse : offrir aux enfants orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents le bonheur de grandir avec leurs frères et sœurs dans la chaleur et la sécurité d'une vie familiale.

### Un cadre familial

SOS Villages d'Enfants accueille les enfants dans la durée. Grâce à l'engagement d'une mère SOS, ils grandissent dans une maison familiale, tout en bénéficiant de l'accompagnement d'une équipe éducative.

### Le lien avec ses frères et sœurs, une réelle ressource pour l'enfant

Le maintien du lien avec leurs frères et sœurs participe à l'équilibre des enfants, favorise la réparation de leurs traumatismes et constitue un important facteur de socialisation et de réussite pour leur avenir.



## Les droits de l'enfant

SOS Villages d'Enfants agit dans l'esprit de la Convention des droits de l'enfant et dans le respect des cultures, des croyances et des lois propres à chaque pays. Elle met tout en œuvre pour que les droits des enfants soient respectés.

## Enracinement local et respect des traditions

Tout le personnel est recruté localement. Les enfants sont élevés dans leur culture, leur religion, leurs traditions.

## > LA GOUVERNANCE

### L'Assemblée générale

Elle est composée de 144 membres adhérents. Les membres adhérents sont agréés par le Conseil d'administration. Ils règlent une cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'Assemblée générale. La qualité de membre de l'association se perd :

1. par la démission ;

2. par la radiation prononcée, pour non-paiement de la cotisation ou pour motifs graves, par le conseil d'administration, sauf recours à l'Assemblée générale. Dans ce dernier cas, le membre intéressé peut, s'il le souhaite, faire figurer sa demande d'explication à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ;
3. par la dissolution, en ce qui concerne les personnes morales.

L'Assemblée générale s'est tenue le 21 juin 2018 à la mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

A noter : la modification des statuts de SOS Villages d'Enfants, approuvée par l'Assemblée générale en 2016 et permettant notamment la création du Département Formation, a reçu l'agrément (arrêté du ministère de l'Intérieur) en février 2018.

### Le Conseil d'administration

Les membres du Conseil sont élus au scrutin secret, à la majorité absolue, pour trois ans, par l'Assemblée générale et choisis dans les catégories de membres dont se compose cette assemblée.

Le Conseil d'administration prend toutes décisions nécessaires au fonctionnement de l'association et en détermine la politique générale. Il élit en son sein le président et les membres de la commission exécutive. Les nouveaux



## > COMMISSION EXÉCUTIVE

### **Daniel Barroy**

**Président et représentant au Sénat international**  
Administrateur général Ministère de la Culture et de la Communication

### **Marie-Claude Hamon**

**Vice-Présidente**  
Ancienne chargée de mission à Electricité de France

### **Françoise Rouch**

**Vice-Présidente**  
Ancien Directeur Régional et Départemental des affaires sanitaires et sociales

### **Pierre-Marie Favrot**

**Trésorier**  
Consultant en organisation et gestion de projets

### **Joëlle Voisin**

**Secrétaire**  
Inspectrice générale honoraire des affaires sociales

### **David Aubin**

**Membre du bureau**  
Chef d'entreprise

### **Robert Diez**

**Membre du bureau**  
Ancien directeur cabinet conseil en ressources humaines

## INVITÉS PERMANENTS

### **Pierre Pascal**

**Président d'honneur**  
Directeur honoraire aux ministères de la Santé et du Travail Inspecteur général honoraire des affaires sociales

### **Jean-Pierre Rousselot**

**Président d'honneur-fondateur**  
Inspecteur général honoraire des Charbonnages de France

## > AUTRES ADMINISTRATEURS

### **Jean-Claude Angoulvant**

Consultant en protection sociale. Ancien directeur d'une caisse de retraite

### **Pierre Bollon**

Délégué général de l'AFG (Association Française de la Gestion financière)

### **Christine Chirol**

Directrice honoraire des Relations internationales à l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale)

### **Paule Drouault-Gardrat**

Avocat spécialisé en droit pharmaceutique

### **Serge Gouteyron**

Ancien Président Directeur Général  
Gérant de société

### **Philippe Lesage**

Consultant en recrutement

### **Anne Roux-Mattéoli**

Mère de famille

### **Louis-Gérard Oberson**

Manager du secteur sanitaire et médico-social

### **Jean Tran Thanh Van**

Directeur de recherche émérite au CNRS

### **Odon Vallet**

Professeur à la Sorbonne

## > COMMISSION DES FINANCES

### **Pierre-Marie Favrot**

Président

### **Françoise Rouch**

### **Pierre Bollon**

### **David Aubin**

### **Daniel Barroy**

(membre de droit en tant que Président)

## > ADMINISTRATEURS HONORAIRES

### **Michel Rémond**

(décédé en 2018)

### **Philippe Barbieux**

### **Jean-Pierre Legrand**

### **Hélène Rötig**

### **Evelyne Thion**

### **Hélène Zozaya**

Au 31 décembre 2018

statuts adoptés par l'Assemblée générale du 14 juin 2009 fixent à 25 le nombre maximum d'administrateurs. Le Conseil s'est réuni 5 fois en 2018.

## Le Président

Daniel Barroy est Président du Conseil d'administration de SOS Villages d'Enfants depuis le 13 juin 2015.

## La Commission exécutive

Elle est habilitée à prendre toute décision courante dans le cadre des pouvoirs que lui délègue le Conseil d'administration pour 3 ans. Elle prépare les décisions à lui soumettre. Elle s'est réunie 8 fois en 2018.

## La Commission des Finances

La Commission des finances fait des propositions, prépare les projets de budget et exerce une fonction de contrôle interne. Elle s'est réunie 3 fois en 2018.

## La Direction

Le Conseil d'administration nomme, sur proposition du Président, un Directeur général chargé de mettre en œuvre la politique de l'association, telle que définie par les instances associatives.

La Directrice générale reçoit une délégation expresse de pouvoirs du Président sous l'autorité duquel elle est placée. Les directives, qui lui sont transmises par le Président, résultent des décisions du Conseil d'administration et de la Commission exécutive. La Directrice générale est chargée de mettre en œuvre tous les moyens de l'association pour répondre au mieux à son objet social, dans l'esprit de son projet associatif. Elle est garante de la bonne application des projets pédagogiques des villages d'enfants SOS et établissements et a une obligation de résultat quant à l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles. Elle s'appuie

Tous les membres de ces instances apportent leur concours au fonctionnement de l'association à titre bénévole.



sur une équipe de directeurs d'établissements et de services opérationnels au siège social. La Directrice générale participe aux travaux de la Commission exécutive et du Conseil d'administration.

D'autres directeurs et salariés de l'association peuvent être appelés par le Président à assister avec voix consultative aux séances de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et de la Commission exécutive.

Gilles Paillard était Directeur général de SOS Villages d'Enfants jusqu'au 20 juin 2018. Le Conseil d'administration du 17 mai 2018 a nommé Directrice générale Isabelle Moret, qui a pris ses fonctions le 21 juin 2018.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE SOS VILLAGES D'ENFANTS AUTOUR D'ISABELLE MORET, DIRECTRICE GÉNÉRALE, *de gauche à droite et de haut en bas* :

**Hervé Laud**, directeur prospective et plaidoyer ;

**Matthieu de Bénazé**, directeur des programmes internationaux ;

**Jérôme Bancel**, directeur des richesses humaines et moyens généraux ;

**Pierre Garnier**, directeur des activités ;

**Mathieu Ange**, directeur administratif et financier ;

**François-Xavier Deler**, directeur du développement et de la communication ;

**Patrick Chau**, directeur des systèmes d'information.

## > RELATIONS EXTÉRIEURES

SOS Villages d'Enfants est une association indépendante, membre :

- de la fédération SOS Villages d'Enfants International dont elle est membre fondateur ;
- du Comité de la Charte du don en confiance ;
- de France générosités, syndicat professionnel des associations et fondations faisant appel à la générosité du public, dont la mission est de défendre leurs intérêts et de promouvoir la philanthropie en France.
- de Coordination SUD (Solidarité Urgence Développement), Coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. SOS Villages d'Enfants est membre du Conseil d'administration ;
- de la Coordination Humanitaire et Développement (CHD), SOS Villages d'Enfants étant à l'initiative du groupe Enfance, collectif de 15 ONG pour une meilleure place des droits de l'enfant dans les politiques et pratiques de solidarité internationale. SOS Villages d'Enfants est membre du Conseil d'administration ;

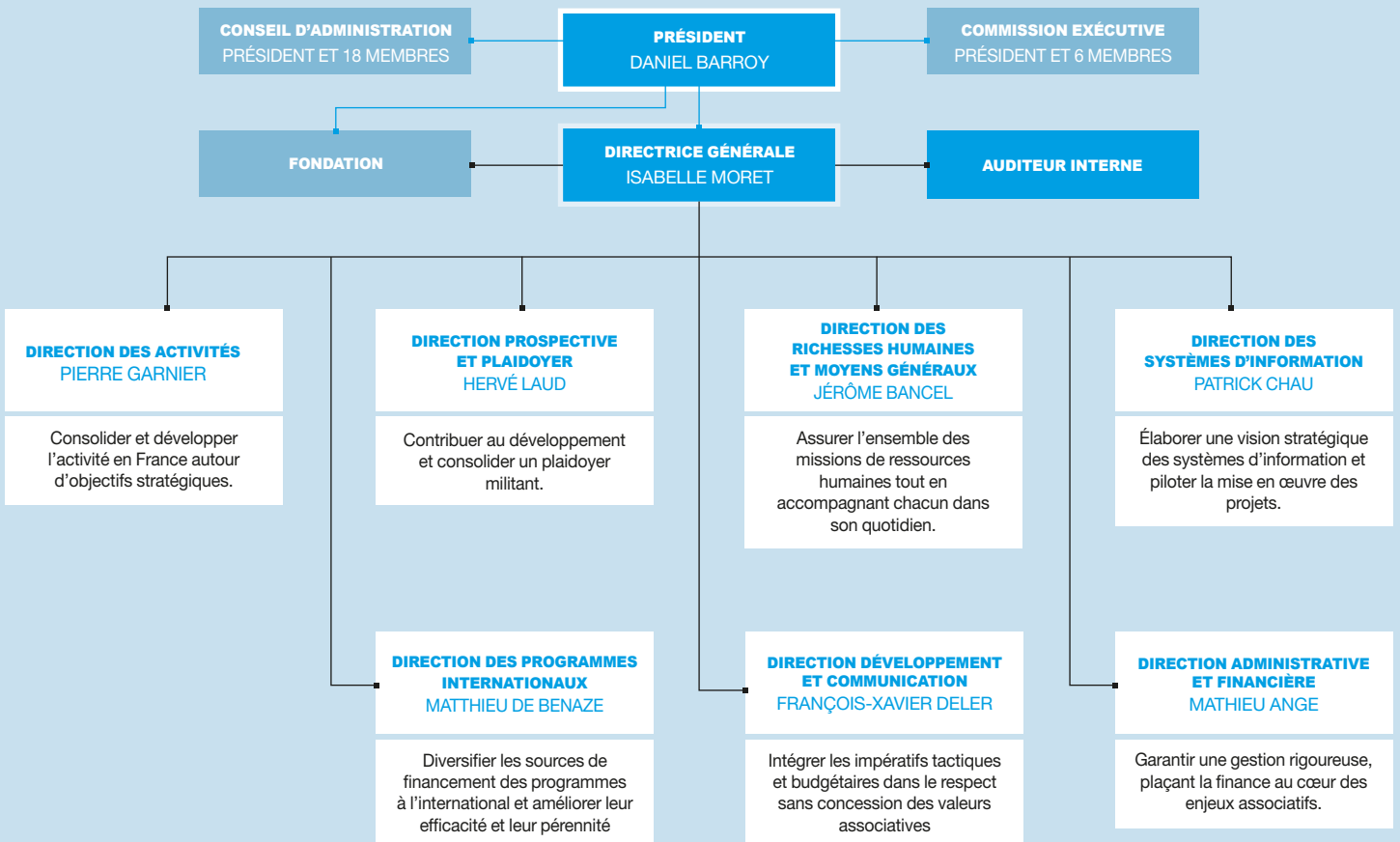


- Vers le Haut (groupe de réflexion dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation dont les rapports et recommandations rencontrent un large écho) ;
- du collectif AEDE (Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant) ;
- du F3E (Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et Évaluations), réseau pluri-acteurs composé d'ONG et collectivités territoriales françaises engagées en coopération pour le développement ;
- de NEXEM (syndicat employeur) ;

Le contrôleur du Comité de la Charte du don en confiance a participé au Conseil d'administration du mois de janvier 2018 (consacré à l'approbation du budget prévisionnel), ainsi qu'à l'Assemblée générale.



> ASSOCIATION SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE



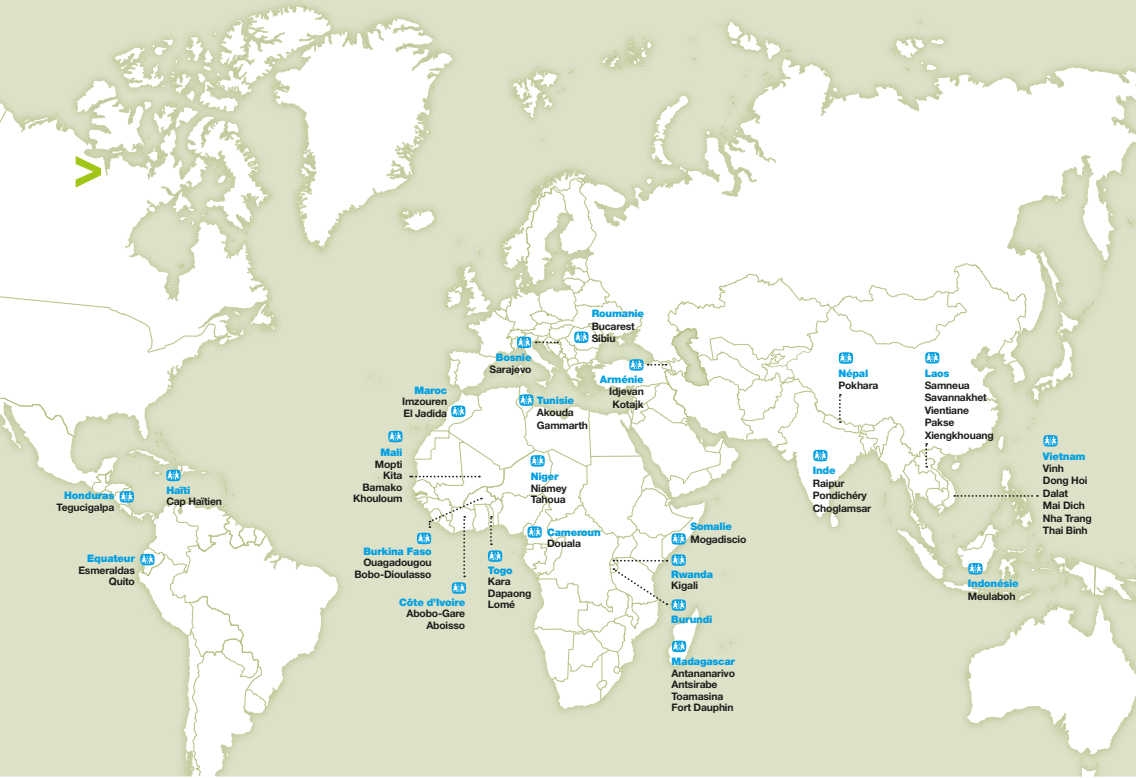


## > LE VILLAGE D'ENFANTS SOS

Une dizaine de maisons regroupées ou dispersées au sein d'une zone d'habitation



## DANS LE MONDE (Associations nationales soutenues par SOS Villages d'Enfants France)



**23 pays**  
**Plus de 68 300**  
**bénéficiaires**

Le soutien financier apporté par SOS Villages d'Enfants France aux villages d'enfants SOS dans le monde repose principalement sur des fonds privés. Ceux-ci proviennent des parrainages, des legs et des dons affectés au village d'enfants SOS choisi par le parrain, donateur, tuteur ou partenaire.

### > SOUTIEN FINANCIER en milliers d'euros et NOMBRE DE PROGRAMMES

MALI	3 360	4	9	2		3	INDONESIE	275					
MADAGASCAR	2 977	4	8	7	9	12	TUNISIE	182	2				
HAITI	2 199	1	3	2		1	EQUATEUR	124	2				
ARMENIE	1 963	2	3	5		5	NEPAL	91	1				
VIETNAM	1 572	6	10	7		2	INDE	80	2	1	1		1
BURKINA FASO	1 490	2	4	4		2	BURUNDI	71				1	
NIGER	1 281	2	4	4	1	1	HONDURAS	70	1				
TOGO	1 057	3	3	2	2	1	MAROC	37	2		1		
LAOS	885	5	5	5	1		BOSNIE	22	1				
COTE D'IVOIRE	693	2	2	1		1	SOMALIE	15	1				
CAMEROUN	484	1	2		1	1	RWANDA	12	1				
ROUMANIE	473	2					<b>TOTAL</b>	<b>19 731</b>	<b>49</b>	<b>56</b>	<b>44</b>	<b>15</b>	<b>32</b>
TSUNAMI	318	2	2	3		2							

Village d'enfants SOS  
 École et centre de formation  
 Structure pour jeunes  
 Santé  
 Programme de renforcement de la famille et centre d'appui communautaire

Par souci de rigueur et de transparence, ne sont présentés ici que les programmes directement soutenus financièrement par SOS Villages d'Enfants France.

# Nos actions en



La première pierre du village d'enfants SOS du Lion d'Angers (Maine-et-Loire) a été posée le 1<sup>er</sup> décembre. De gauche à droite : Etienne Glémot, Maire du Lion d'Angers, Christian Gillet, Président du Conseil départemental de Maine-et-Loire, Isabelle Moret, Nooruddine Muhammad, Conseiller départemental, Daniel Barroy et Stéphane Piednoir, Sénateur de Maine-et-Loire.

En France\* :

- > **Plus de 300 000 enfants** bénéficient d'une mesure de l'Aide Sociale à l'Enfance
- > Parmi eux, plus de **140 000 enfants** font l'objet d'une mesure de placement dont :
  - **65 000** en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)
  - **75 000** en famille d'accueil

## > DE NOUVEAUX VILLAGES D'ENFANTS SOS

### Maine et Loire

**1<sup>er</sup> décembre : pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du 16<sup>e</sup> village d'enfants SOS au Lion d'Angers**

L'événement a permis à Daniel Barroy, Président de SOS Villages d'Enfants, et à Christian Gillet, Président du

Conseil départemental de Maine-et-Loire, de revenir sur le dispositif local de protection de l'enfance, les spécificités des besoins locaux et les modalités de prise en charge des enfants de l'association autour des fondamentaux : la fratrie, la mère SOS, la maison, le village d'enfants SOS. A la demande du département, deux maisons en location accueillait déjà 3 fratries (9 enfants). Le directeur, une éducatrice spécialisée, deux éducatrices familiales (mères SOS) et deux aides familiales étaient déjà en fonction. L'association a ainsi pu répondre à des besoins d'accueil particuliers, avant même la construction.



Les travaux au **Lion d'Angers**

\*Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED) - Avril 2019

# France

## 830 enfants et jeunes accueillis en France métropolitaine

- > **752 enfants** au sein de **16 villages d'enfants SOS**
- > **35 jeunes** au sein de **La Maison Claire Morandat**
- > **59 enfants** accompagnés dans **le cadre d'un PRF** (Programme de Renforcement des Familles)
- > **195** nouveaux enfants accueillis
- > **43 enfants** accueillis **dans le cadre des SAFI** (Services d'Accueil Familial Immédiat)
- > Durée moyenne du placement en village d'enfants SOS : **5,7 ans**

Implanté au sein du Parc de l'Isle-Briand, le village d'enfants SOS développera des activités en lien avec l'équitation. Une réalisation qui illustre la capacité de SOS Villages d'Enfants à répondre aux demandes des collectivités dans le respect des principes qui fondent sa spécificité et surtout dans l'intérêt supérieur des enfants.

### Charente-Maritime

#### 15 décembre : le 14<sup>e</sup> village d'enfants SOS à Beauvais-sur-Matha est inauguré !

L'inauguration a eu lieu en présence de Dominique Bussereau, Président du Département de la Charente-Maritime et de l'Assemblée des Départements de France, Ancien Ministre, Corinne Imbert, Sénatrice de la Charente-Maritime, Conseillère départementale du canton de Matha, Conseillère municipale de Beauvais-sur-Matha, Daniel Barroy, Président de SOS Villages d'Enfants France, Pierre Martinaud, Maire de Beauvais-sur-Matha et Laure Trotin, Sous-préfète de Saint-Jean d'Angély. La plaque de la nouvelle rue du village d'enfants SOS, la rue Gilbert Cotteau, du nom du fondateur de l'association en France, a été dévoilée.

Le village d'enfants SOS, implanté en zone rurale, avait ouvert ses portes en juillet 2018.



### Ce village d'enfants SOS peut accueillir **36 enfants**

- > **36 enfants** étaient pris en charge au 15 décembre 2018.
- > L'équipe compte **27 professionnels.**



Un 15<sup>e</sup> village d'enfants SOS ouvert à Gémozac

### Ouverture du village d'enfants SOS de Gémozac

Toujours en Charente-Maritime, le 15<sup>e</sup> village d'enfants SOS a été ouvert en décembre à Gémozac avec l'accueil des premiers enfants.

Situé au cœur de la commune, il comprend 7 maisons familiales, 1 maison des familles et 1 maison commune et peut accueillir 32 enfants.

## Var

### Besse-sur-Issole : le chantier est lancé

Un village d'enfants SOS est en construction dans le Var, à Besse-sur-Issole, dont l'ouverture est prévue début 2020.

Il comprendra 9 maisons familiales, 1 maison des familles, 1 espace de transition et 1 service d'accueil familial immédiat (SAFI) pour l'accueil de 50 enfants.

Ce sera le 17<sup>e</sup> village d'enfants SOS dans l'Hexagone.

## > NORD ET PAS-DE-CALAIS : consolidation du soutien à la parentalité

Le 15 mai 2017, SOS Villages d'Enfants France ouvrait son premier Programme de Renforcement des Familles (PRF) dans le cadre d'un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec le département du Nord. Il consiste à intervenir auprès des familles en difficulté, chez elles, de manière à les soutenir pour éviter une dégradation susceptible de conduire le juge à décider de placer les enfants. Les modalités d'action et les axes d'intervention s'articulent autour de l'Action Educative en Milieu Ouvert à moyens Renforcés (AEMO-R) - 15 familles, 20 enfants - et du Service d'Accompagnement Parental (SAP) - 23 familles, 40 enfants -.

En octobre 2017, 16 mesures de placement à domicile ont été mises en place au village d'enfants SOS de Calais. En novembre 2018, un bilan d'étape à 18 mois a été réalisé, avec un constat principal : le Programme de Renforcement des Familles vient compléter de manière pertinente le dispositif de protection déjà proposé par les villages d'enfants SOS et La Maison Claire Morandat. Il contribue à nourrir et diversifier les actions de l'association auprès des familles et des enfants accueillis et consolide les liens avec le département.

### Du côté des familles du PRF Nord

Une enquête de progrès leur a été proposée par l'équipe. Toutes les personnes y ayant répondu se disent satisfaites de la qualité de leur accueil par l'équipe, soulignent l'utilité du service et plébiscitent la présence à domicile. Elles jugent l'accompagnement adapté aux besoins. Les perspectives : étendre les dispositifs actuels, proposer une réponse PRF aux jeunes parents, accompagner les retours des enfants en famille.

Inauguration du Programme de Renforcement des Familles de Calais le 26 novembre avec, de gauche à droite, Alain Adamiak, Directeur du village d'enfants SOS de Calais, Nicole Gruson, Vice-présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais, Natacha Bouchart, Maire de Calais, et Isabelle Moret, Directrice générale de SOS Villages d'Enfants.







## > PROGRAMME SPÉCIFIQUE DU PEPS

Dans le cadre du Programme d'Epanouissement Par le Sport (PEPS), un nouveau dispositif a été mis en place officiellement début 2018 afin de faire bénéficier certains jeunes d'un programme « sur mesure » répondant à leurs problématiques personnelles, le Programme Spécifique PEPS (PS-PEPS).

« Cette démarche repose sur deux principes fondamentaux : « 1 pour 1 » et « 0 jeune sans solution ». Ce qui signifie non seulement que nous mettons en place une action réellement individualisée mais aussi qu'aucun jeune ne sera laissé pour compte », précise Kevin Martin, responsable du PEPS. Cette réponse « sur mesure », reste construite sur l'effort physique parce qu'il favorise l'accès au psychique en s'appuyant sur l'expérience du PEPS et en se donnant la possibilité d'un temps long et individualisé : « Le sport est un outil. Le plus important, c'est le temps et la relation que l'on met en place. Ce n'est pas la performance qui est recherchée. Cet accompagnement bienveillant au sport est abordé sous l'angle de l'envie et du plaisir. Une dynamique qui rejoint bien sûr celle du Programme Pygmalion autour de la scolarité ».

### Etre au plus proche du jeune

Les changements constatés, impressionnants parfois, viennent conforter largement l'approche « 1 pour 1 ». Les bilans émanant des professionnels en font ressortir les bénéfices, confirmant la pertinence de la démarche. Valérie Gauthier, chef de service éducatif au village d'enfants SOS de Digne-les-Bains :

« Ce Programme permet d'être au plus proche de l'adolescent dans sa singularité, de travailler en profondeur avec lui, de libérer sa parole ». L'adhésion du jeune est un élément-clé : « Le suivi aussi. Il est associé à l'évaluation, il peut voir sa propre progression ».

« C'est tout bénéfique pour le jeune ! C'est une expérience à vivre pour lui prouver qu'il est capable de le faire, qu'il peut se surpasser, grâce à son propre courage », témoigne une éducatrice familiale.

## > SIL'AGE, UN OUTIL COLLABORATIF

Ce nouveau logiciel de gestion des dossiers des enfants a été mis en place, au cours de l'année 2018, dans tous les villages d'enfants SOS, La Maison Claire Morandat et les Programmes de Renforcement des Familles. Il permet le suivi du dossier des enfants et des jeunes et de l'accompagnement quotidien et est destiné à mieux organiser le travail des équipes, à le faciliter, en apportant une plus grande traçabilité. Il permettra :

- aux équipes d'accéder rapidement aux informations, l'ensemble des éléments étant centralisé, et d'organiser leur mise à jour de manière collaborative.
- aux établissements comme au siège de rendre compte de l'activité (facturation, données relatives au placement...).

Le logiciel Sil'Age est porteur de nombreuses possibilités et peut évoluer en fonction des besoins associatifs et de ceux du secteur de la protection de l'enfance, avec des bénéfices réciproques pour les différentes organisations et structures utilisatrices.

### Priorité à la sécurité

SOS Villages d'Enfants est bien sûr extrêmement vigilante quant à la sécurité des données personnelles des enfants. Patrick Chau, directeur des systèmes d'information : « Sécuriser les systèmes et les données est une priorité et une véritable exigence. Sil'Age est ainsi hébergé chez la société Claranet agréée par l'ISP Santé\* pour une prestation des données de santé à caractère personnel ».

La sécurisation des données s'inscrit dans la mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nouveau cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Ce texte, qui intéresse l'ensemble des résidents de l'Union européenne, est entré en vigueur le 25 mai 2018.

\*Agence Française de la Santé Numérique (ministère des Solidarités et de la Santé).

“  
Sécuriser les systèmes et les données est une priorité et une véritable exigence.  
”

## > **UNE OFFRE DE FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE**

Dans son offre de formation, SOS Villages d'Enfants établit un lien direct entre les valeurs, les compétences et les actions quotidiennes des professionnels de la protection de l'enfance. Toutes les formations proposées ont comme fil conducteur des convictions fortes, renforcées par une expérience de plus de 60 ans.

Ces formations s'adressent aux professionnels au sein de l'association mais aussi à tous ceux de la protection de l'enfance qui partagent ces convictions, quels que soient leur fonction et le type de prise en charge.

L'approche pédagogique s'appuie à la fois sur des fondamentaux de l'accompagnement et l'utilisation d'une posture pragmatique pour faire face à la complexité des problématiques auxquelles chaque professionnel est confronté.

La principale thématique de formation concerne les droits de l'enfant mais aussi le cadre légal de la protection de l'enfance, l'autonomie et la conduite des entretiens professionnels. Les prestations ont été réalisées pour des organisations du secteur associatif et des collectivités territoriales.

### **Les droits de l'enfant en protection de l'enfance : de la théorie à la pratique**

L'objectif de la formation est de faire évoluer sa posture professionnelle pour développer une approche par les droits de l'enfant :

- Une approche globale des droits de l'enfant intégrant toutes les situations de vulnérabilité ;
- Une formation interinstitutionnelle favorisant le décloisonnement des institutions ;
- Une séquence animée par des jeunes issus de la protection de l'enfance ;
- Des outils concrets abordés à partir de méthodes pédagogiques interactives ;
- Une formation axée sur la posture professionnelle et l'effectivité des droits.

Elle s'appuie sur les principes fondamentaux issus de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) dont la pratique professionnelle ne saurait s'exempter.

### **Violences sexuelles : les détecter, en parler et agir**

SOS Villages d'Enfants poursuit aujourd'hui son engagement en faveur des droits de l'enfant en proposant une formation permettant de protéger les enfants ayant vécu des violences sexuelles.

Dans les dossiers remis par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) au moment du placement, les violences sexuelles faites aux enfants ne sont pas toujours connues. Les professionnels découvrent ainsi parfois les traumatismes plus tardivement et ont des difficultés à ouvrir un dialogue avec l'enfant. Protéger les enfants contre toute forme de

## **Le Département Formation en 2018 :**

- > **368** stagiaires
- > **3 605** heures de formation
- > **Un chiffre d'affaires de 39 K€**

violence est un impératif qui s'impose à tous et cette protection est un droit garanti par l'article 19 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

C'est pourquoi SOS Villages d'Enfants a créé une formation pour sensibiliser sur ces questions tous les professionnels en lien avec des enfants. L'objectif est de faire évoluer le positionnement et les pratiques des professionnels pour mieux repérer et intervenir auprès d'enfants victimes de violences sexuelles intra et extrafamiliales.

La formation sera conduite par Martine Nisse, directrice du Centre des Buttes-Chaumont, thérapeute familiale spécialisée dans la prise en charge des victimes et des auteurs de violences dans un cadre social, judiciaire et thérapeutique.

Elle s'adresse à tout type de professionnel intervenant auprès des enfants mais aussi à toute personne souhaitant se former sur cette question.

## Mères SOS Des professionnelles de cœur

Paula Salvado, éducatrice familiale au village d'enfants SOS de Carros - Reportage diffusé dans le cadre de l'émission « Je t'aime, etc. » sur France 2.

### ➤ LES ÉDUCATRICES FAMILIALES (MÈRES SOS) : un engagement professionnel et personnel

Au cœur du projet associatif, travaillant avec toute l'équipe de professionnels du village d'enfants SOS, elles créent avec les enfants des liens d'attachement qui leur permettent de bien grandir.

S'il n'existe pas de profils types et si aucun diplôme particulier n'est exigé (hors le niveau CAP ou BEP et le permis de conduire), la sélection des candidates est néanmoins exigeante.

Les critères essentiels sont la motivation, la disponibilité, la capacité à travailler en équipe, l'adaptation, le sens de l'organisation, l'engagement personnel... Le parcours du recrutement s'articule autour de réunions d'information, entretiens individuels et périodes d'observation.

#### En 2018 :

- 2 600 candidatures
- 54 journées d'information
- 75 éducateurs(trices) ou aides familiaux(liales) recrutés en CDI.

Au début de leur mission, elles sont accompagnées par un système de tutorat et l'organisation de formations initiales et continues : tutorat d'une année au sein du village d'enfants SOS, formation initiale de 4 semaines au siège de l'association autour des valeurs fondamentales, formations de perfectionnement tout au long de leur parcours professionnel. S'ajoute la supervision pendant 2 ans par un(e) psychologue. Un accompagnement sur la durée qui permet de construire les réponses les plus adaptées pour chaque enfant.

Dalila Jean, éducatrice familiale au village d'enfants SOS de Châteaudun :

Sylvie Delplanque, éducatrice familiale au village d'enfants SOS de Neuville Saint-Rémy :

“ **Bien sûr, l'aspect éducatif est nécessaire, bien sûr, il faut leur donner un toit, à manger, des soins. Mais, sans la dimension affective, ces enfants n'iront jamais vraiment mieux.** ”

“ **Je ne suis pas arrivée là en « sauveuse du monde » remplie d'illusions. Ma seule ambition est de donner à ces enfants la vie la plus apaisée possible.** ”

# Nos actions dan



À travers le monde\* :

- > **220 millions d'enfants** ont perdu la prise en charge familiale ou sont en risque de la perdre
- > **13 millions d'enfants** ont perdu leurs deux parents
- > **385 millions d'enfants** vivent dans une extrême pauvreté

SOS Villages d'Enfants France a intensifié son action de coopération internationale, en particulier dans les pays où les enfants et leur famille sont encore trop « laissés de côté » : Afrique de l'Ouest, Madagascar, Haïti. Cette action est double : un soutien financier, très important, et une assistance technique aux associations sœurs pour concevoir, suivre et analyser les 196 programmes internationaux soutenus.

\*- SOS Villages d'Enfants International  
- Unicef - 2016

Parmi les initiatives soutenues : l'ouverture de l'école de Khouloum au Mali, la mise en place du programme « Youth Can ! » à Madagascar, le démarrage d'un PRF de dimension régionale à Kotayk en Arménie, la rénovation du village d'enfants SOS de Mai Dich au Vietnam, le développement de la collecte de fonds locale au Maroc, la conception d'un nouveau PRF à Cap Haïtien et le lancement d'une étude pour améliorer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes au Mali et au Togo.

## > **OUVERTURE DE L'ÉCOLE DE KHOULOUM** au Mali

Un village d'enfants SOS avait vu le jour en 2014 à Khouloum, dans la région des Kayes. Il accueille plus de 100 enfants dans 15 maisons familiales. Des centaines d'enfants sont accompagnés au sein du jardin d'enfants SOS et également du Programme de Renforcement de la Famille. La région est très pauvre et l'accès à l'éducation un enjeu crucial. SOS Villages d'Enfants a lancé en 2017 la construction d'une école primaire et secondaire.

# s le monde

## Une année 2018 marquée par :

- > L'ouverture de **l'école SOS de Khouloum** au Mali
- > Des programmes innovants **en protection de l'enfance** et pour **les droits de l'enfant**
- > Le démarrage **du projet QUAPEM**
- > **Un soutien renforcé** aux associations nationales (financier et opérationnel)
- > Un soutien financier à **196 programmes** à travers le monde

L'objectif particulièrement innovant est que l'établissement soit à terme pris en charge par la communauté locale. L'ouverture a eu lieu en octobre 2018, pour la rentrée scolaire 2018-2019. Les 9 salles de classe accueilleront à terme plus de 400 élèves, filles et garçons, du village d'enfants SOS, du Programme de Renforcement de la Famille et des communautés environnantes. Pour cette première année de fonctionnement, l'établissement accueille déjà 344 élèves.

Ce projet est financé grâce aux donateurs et au soutien de partenaires, en particulier l'ambassade de France au Mali, la Fondation d'entreprise Air France et Alland & Robert.



ALLAND & ROBERT



“

*Je suis très heureuse d'être parmi les élèves de cette nouvelle école avec sa magnifique salle informatique et sa bibliothèque.*

”

Safiatou

## > DÉVELOPPEMENT DU PROJET RECORDE au Burkina Faso et au Mali

### Prévenir les ruptures familiales et promouvoir les droits de l'enfant

Initié par SOS Villages d'Enfants, le projet RECORDE (Renforcement des organisations de la société civile locale pour mieux prévenir la perte de la prise en charge parentale et promouvoir les droits de l'enfant) a été lancé en 2017. D'une durée de 3 ans, il est mis en œuvre dans 13 localités du Burkina Faso et du Mali



pour accompagner les familles très vulnérables et les communautés dans la prise en compte des droits de l'enfant : protection des enfants et promotion de leurs droits, renforcement des familles pour prévenir le risque de perte de la prise en charge parentale, mise en place d'activités économiques individuelles et collectives, renforcement des capacités des organisations à base communautaire impliquées dans chaque localité concernée par le projet. Matthieu de Bénazé, directeur des Programmes internationaux : « Ses objectifs sont l'autonomisation du plus grand nombre possible de familles parmi les 385 accompagnées par le projet et l'implication des associations locales, les Organisations à Base Communautaire (OBC) ».

L'année 2018 a vu l'émergence des premiers résultats :

- 68 situations relevant de la protection de l'enfant ont été gérées par les comités de protection et de bien-être des enfants mis en place dans les 13 localités du projet ;
- 12 familles ont quitté le programme après avoir atteint un niveau suffisant d'autonomie ;
- SOS Villages d'Enfants a facilité 243 mises en lien de famille avec les services sociaux de base (services de santé, état civil...).

Ce projet est soutenu à hauteur de 500 000 € par l'Agence Française de Développement (AFD) et de 250 000 € par le Gouvernement de la Principauté de Monaco.



Honorine, mère de famille  
bénéficiaire du Programme :

“

*Ce n'est pas seulement le soutien et les formations qui me touchent, c'est aussi la bienveillance avec laquelle SOS Villages d'Enfants accompagne les enfants.*

”

## > PROJET QUAPEM à Madagascar

### Améliorer la qualité de l'accueil en protection de l'enfance

Le projet « QUAPEM » (Qualité de l'Accueil en Protection de l'Enfance à Madagascar), a été lancé en avril 2018.

L'objectif : améliorer les conditions d'accueil dans une quarantaine de centres du pays pour les enfants placés en protection de l'enfance. Les moyens : dotations en équipements, formations, suivi et accompagnement. Un dispositif qui permettra à ces centres de se mettre en conformité avec les normes et standards adoptés au niveau national, ainsi qu'aux bonnes pratiques internationales d'accueil. Parmi eux : trois villages d'enfants SOS, au sein desquels l'accompagnement des professionnels sera encore renforcé et qui entreront dans une dynamique d'échanges de pratiques avec les autres centres d'accueil.

Le projet « QUAPEM » contribuera également à créer un environnement plus favorable à la protection de l'enfance grâce à la professionnalisation des centres et au renforcement de leur capacité à mener un plaidoyer commun. Le projet est mené en partenariat étroit avec le Ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme malgache, avec lequel il a été co-construit, ainsi qu'avec l'Institut Supérieur du Travail Social (ISTS), qui assure le volet formation auprès des professionnels.

Christophe Chabrier, responsable du pôle compétences à SOS Villages d'Enfants France, de retour d'une mission



Au village d'enfants SOS de Vontovorona (Antananarivo) à Madagascar.

à Madagascar avec Alice Tawil, chargée de programmes internationaux :

« Un groupe de travail pédagogique a pu être mis en place sur 5 jours. Il réunissait les différents acteurs de la protection de l'enfance à Madagascar, dont des responsables de centres d'accueil et des représentants du Ministère de la Population, ainsi que des jeunes issus de la protection de l'enfance.

Étaient également associées des consultantes d'une association locale sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'objectif était de concevoir les programmes des formations qui seront dispensées auprès des responsables, travailleurs et intervenants sociaux des 40 centres d'ac-

cueil. Tous les participants se sont montrés particulièrement motivés, dans un effort commun pour faire évoluer les pratiques professionnelles. L'approche par les droits de l'enfant et l'attachement, messages-clés de SOS Villages d'Enfants, étaient au cœur des travaux ».

Ce projet est soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Gouvernement de la Principauté de Monaco, à hauteur de 350 000 € pour chacun de ces partenaires.



# Plaidoyer



- > Plus de **40 000 jeunes** de 18 à 21 ans issus du placement peuvent se retrouver dans la précarité à la sortie de la prise en charge
- > Seulement **1%** des contrats jeunes majeurs sont des contrats d'un an ou plus
- > **Un quart** des jeunes Sans Domicile Fixe de Paris sont des personnes ayant été prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance\*

SOS Villages d'Enfants est une association strictement apolitique, attachée à son indépendance et sa neutralité. En tant qu'opérateur de « terrain », elle interpelle et « nourrit » les décideurs politiques, ce qui fait sa force et fonde sa légitimité.

\*Fondation Abbé Pierre (Rapport 2019)

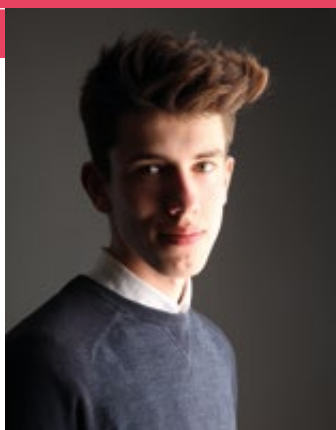
## > « ENFANTS ET JEUNES, ACTEURS DE LEURS DROITS »

SOS Villages d'Enfants fait partie depuis juillet 2018 du Collectif AEDE (Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant) qui réunit 50 associations de la société civile avec l'objectif de mettre en place des actions de plaidoyer en faveur des droits de l'enfant. AEDE et le Groupe Enfance de la CHD (Coordination Humanitaire et Développement), ont organisé la table ronde « Enfants et jeunes, acteurs de leurs droits » le 29 novembre à l'Assemblée Nationale. SOS Villages d'Enfants assurait la coordination de l'événement, dans sa dimension France et International. Il a bénéficié du marrainage de Maud Petit, députée du Val-de-Marne et co-présidente du groupe d'études « droits de l'enfant et protection de la jeunesse », et Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat en charge de la jeunesse l'a clôturé. **40 à 50 jeunes, dont 3 de SOS Villages d'Enfants, ont travaillé en amont pour faire des propositions dans l'objectif d'être associés à l'élaboration des politiques publiques.** La participation de 350 personnes, avec une large représentation d'institutionnels et de « grands témoins », reflète l'impact de l'événement.



## Une année 2018 marquée par :

- > Une interpellation sur les jeunes majeurs autour du **Plan Pauvreté**
- > **La visite d'Agnès Buzyn**, Ministre des Solidarités et de la Santé, au village d'enfants SOS de Persan
- > **D'autres rendez-vous majeurs** avec les pouvoirs publics
- > **La parution du Cahier SOS n°8**



Corentin, 18 ans, du village d'enfants SOS de Neuville, représentant ENCJ\* et EVCJ\*\*, revient sur son engagement aux côtés d'autres jeunes :



*J'ai demandé personnellement à en être partie prenante dès que j'en ai eu connaissance. J'aime m'investir. J'ai introduit le premier panel sur la participation des enfants et des jeunes au processus de décision et co-construction des politiques publiques et répondu à plusieurs questions. J'avais préparé mes interventions et je me sentais à l'aise, m'appuyant sur mon expérience en tant que représentant ENCJ. Je ne regrette pas !*



\*Espace National de Consultation des Jeunes

\*\*Espace Village de Consultation des Jeunes



### > « ACCROCHAGE SCOLAIRE EN SITUATION DE PLACEMENT. CROIRE AU POTENTIEL DE TOUS LES ENFANTS » CAHIER SOS N°8

SOS Villages d'Enfants a publié en juin 2018 un nouveau numéro des Cahiers SOS sur la réussite scolaire des enfants placés. Ce Cahier invite à dépasser les représentations selon lesquelles placement serait synonyme d'échec scolaire.

Il propose une nouvelle approche de la scolarité des enfants placés et veut favoriser la mobilisation de tous pour l'accrochage scolaire telle que SOS Villages d'Enfants l'a mise en place dans les villages d'enfants SOS de France. Il mutualise un ensemble de connaissances alliant pratique et recherche, en les mettant en perspective avec les enjeux de la scolarité des enfants en situation de vulnérabilité dans le contexte actuel de la protection de l'enfance. Cette publication reflète la philosophie du Programme Pygmalion qui concrétise l'ambition de SOS Villages d'Enfants en matière d'accompagnement scolaire, 2018 marquant sa 5<sup>e</sup> année de déploiement dans les villages d'enfants SOS de France.



## ➤ **PLAN PAUVRETÉ : forte prise de parole de SOS Villages d'Enfants**

***Monsieur le Président, les jeunes majeurs sortant de la protection de l'enfance ne peuvent être livrés à eux-mêmes !***

Le 13 septembre, Emmanuel Macron a présenté sa stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. SOS Villages d'Enfants y était représentée par Isabelle Moret, Directrice générale. Plusieurs jeunes des villages d'enfants SOS de Plaisir, Neuville et Sainte-Luce ainsi que de La Maison Claire Morandat ont pu y assister au premier rang. Parmi ses mesures phares, Emmanuel Macron a insisté sur l'obligation d'extension des contrats jeunes majeurs jusqu'à 21 ans. C'est un premier pas ! Il reste à passer de la parole aux actes... Ce pour quoi SOS Villages d'Enfants s'est engagée à la plus grande vigilance.

SOS Villages d'Enfants a pris la parole en réaction à ce Plan Pauvreté en publiant une tribune d'Isabelle Moret, reprise par le Huffington Post, qui met l'accent sur les jeunes majeurs.

Aujourd'hui, en France, plus de 300 000 enfants et jeunes bénéficient d'une mesure de l'aide sociale à l'enfance. A 18 ans, ils devraient pouvoir bénéficier d'un contrat jeune majeur et ce jusqu'à leur insertion pleine et entière dans la société. Toutefois, ces contrats deviennent de plus en plus difficiles à obtenir auprès des Conseils départementaux et leur durée est de plus en plus courte, de 3 à 6 mois. C'est une véritable épée de Damoclès qui pèse sur ces jeunes et une incohérence qui consiste à demander à ceux qui disposent du moins de ressources de faire plus vite et mieux que les autres. Il y a urgence car on assiste à un véritable gâchis économique et social : aujourd'hui un quart des jeunes Sans Domicile Fixe de Paris sont des personnes ayant été prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance alors que le coût moyen de 10 ans de placement s'élèverait à 1 M€. Interrompre ces financements à 18 ans est donc une aberration car s'ils étaient prolongés, ils se concrétiseraient par une meilleure insertion professionnelle et sociale et donc un gain non seulement pour le jeune mais aussi plus globalement pour la société.

C'est aussi la relation affective et le lien d'attachement qui doivent être garantis aux jeunes, pour lesquels la suppléance familiale ne peut pas se distendre à leur 18<sup>e</sup> anniversaire.

SOS Villages d'Enfants préconise d'adapter la prise en charge à chaque jeune en raisonnant en termes de par-

cours individualisé jusqu'à son inclusion pleine et entière dans la société.

Une préconisation largement partagée et relayée.

<https://www.sosve.org/actualites/plan-pauvrete-reactions-de-sos-villages-denfants/>

Dans le cadre de l'accompagnement vers l'autonomie, SOS Villages d'Enfants a conçu en 2018 le programme Be API (Accompagnement Progressif vers l'Inclusion) destiné à soutenir les jeunes majeurs après leur sortie des villages d'enfants SOS ou de La Maison Claire Morandat.

## ➤ **RAYONNEMENT AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS**

### **Rencontre à Matignon**

Le 24 décembre 2018, cinq enfants des villages SOS de Persan et Plaisir se sont rendus à Matignon à l'invitation du Premier ministre.

Tous ont visité les lieux et en particulier la Salle du Conseil où les enfants ont pu s'asseoir en lieu et place des ministres... Un jeu de piste a été organisé dans les jardins (à la recherche des arbres plantés par les Premiers ministres précédents).

Édouard Philippe les a rejoints pour la visite de son bureau, avant une collation très appréciée des enfants.

### **Visite d'Agnès Buzyn à Persan**

Accueillie par Daniel Barroy, Président de SOS Villages d'Enfants, Isabelle Moret, Directrice générale de SOS Villages d'Enfants, et Séverine Libéral, Directrice du village d'enfants SOS de Persan, Mme la Ministre est allée à la rencontre des enfants, des jeunes et des professionnels de la protection de l'enfance.

“

***Faire respecter les droits de l'enfant, c'est lui permettre de bénéficier de l'épanouissement physique, intellectuel et affectif dont il a besoin.***

”

Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé en visite au village d'enfants SOS de Persan (Val d'Oise) à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre.



Elle a d'abord échangé de manière informelle, dans une maison familiale, avec des enfants, des jeunes, un ancien du village d'enfants SOS de Marly, une éducatrice familiale et la responsable plaidoyer de l'association. Les enfants ont rappelé l'importance d'une prise en charge de type familial pour maintenir les liens fraternels et affectifs. « *C'est important pour moi de passer du temps avec mes frères et sœurs sinon je ne les connais pas.* » a ainsi expliqué Inès\*, 10 ans. « *Ma mère SOS ça fait 15 ans qu'elle est là, je la considère comme ma mère* » souligne, quant à lui, Corentin, 18 ans. Ils ont également insisté sur l'urgence de la mise en place de véritables solutions pour la sortie du dispositif de protection de l'enfance des jeunes majeurs.

Agnès Buzyn a annoncé la mise en place de bourses scolaires renforcées et la prise en charge à 100% des frais de santé pour les jeunes issus de la protection de l'enfance.

### Succès et reconnaissance pour la pièce « J'ai pas l'temps, j'suis pas comme eux »

Ils étaient cinq en scène pour raconter la vie de trois jeunes, placés à l'Aide Sociale à l'Enfance, au moment où tout bascule. Les spectateurs suivaient leurs parcours jusqu'à leurs entrées dans la vie d'adulte. Un chœur (deux personnages masqués), symbole du monde adulte et de l'institution à la fois protectrice et indifférente, orchestrait cette partition.

La pièce est l'adaptation d'une recherche universitaire dont SOS Villages d'Enfants a été à l'initiative et partenaire, qui porte sur la transition à l'âge adulte après une mesure de protection : « Les jeunes sortant de la protection de l'enfance font des recherches sur leur monde »\*. Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, a assisté à la représentation du 27 juillet puis participé à un temps de débat avec SOS Villages d'Enfants. Impressionné par la prestation artistique et la force du message, Olivier Noblecourt a qualifié la pièce « de salubrité pu-

blique » et assuré l'équipe et l'ensemble des partenaires de son soutien.

La pièce réussit à dépasser la vision manichéenne qu'on peut avoir de la protection de l'enfance et elle en croise plusieurs aspects : continuité des parcours, lien avec les professionnels, besoin de soutien affectif et d'accompagnement...

### Audition à l'Assemblée Nationale

SOS Villages d'Enfants a été auditionnée le 5 juillet par Brigitte Bourguignon, présidente de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale, au sujet de sa proposition de loi visant à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs en situation de vulnérabilité. SOS Villages d'Enfants a pu apporter son expertise d'opérateur de terrain et présenter ses dispositifs d'expérimentations.

Cette proposition de loi fait notamment suite à la remise du rapport du CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) rédigé par Antoine Dulin sur la prévention des ruptures dans les parcours en protection de l'enfance et sur lequel SOS Villages d'Enfants avait réagi.

Durant cette audition, SOS Villages d'Enfants a posé plusieurs recommandations :

- Accompagner le jeune tout au long de son parcours et jusqu'à sa pleine insertion dans la société sans âge « couperet » ;
- Mettre l'accent sur la dimension affective, sociale et humaine ;
- Reconnaître aux jeunes un « droit d'expérimenter » et un « droit à l'erreur » ;
- Permettre à tout jeune en difficulté de pouvoir accéder à un contrat jeune majeur ;
- Mieux informer les jeunes quant aux recours possibles s'ils s'estiment lésés par une décision ;
- Assurer un réel pilotage national et territorial de la politique de protection de l'enfance.



*Dans le cadre du festival off d'Avignon, par la Compagnie FOLHELIO TROPE, avec le soutien de SOS Villages d'Enfants. Adaptation et mise en scène : Véronique Dimicoli.*



\*Prénom modifié

# Nos moyens



L'année 2018 a été marquée par un contexte extrêmement tendu : crise économique et également une crise de confiance liées à des évolutions législatives et réglementaires (annonce du prélèvement à la source, suppression de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune -ISF, hausse de la CSG pour les retraités ...) mais aussi celle des « Gilets jaunes » au cœur du moment le plus fort de l'année pour la collecte. Pour la première fois depuis 9 ans, l'ensemble des acteurs caritatifs enregistre une collecte en baisse. Elle est de - 4,2 % sur l'année avec un premier semestre à - 6,5 % (jusqu'à - 50 % pour les associations touchées par la suppression de l'ISF).

Malgré cette conjoncture difficile, SOS Villages d'Enfants a conservé une stabilité de ses produits grâce à la fidélité de ses donateurs et de ses partenaires publics et privés que nous remercions pour leur soutien.

SOS Villages d'Enfants poursuit ses efforts pour une utilisation optimale de ses ressources et une maîtrise des dépenses au profit de ses missions sociales.

## > ORIGINE DES RESSOURCES

### Financements publics

En France, SOS Villages d'Enfants reçoit un financement sous forme de prix de journée de la part des Conseils départementaux au titre d'une délégation de mission de service public de la protection de l'enfance : accueil des enfants confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance et actions éducatives en milieu ouvert.

En 2018, avec l'ouverture des nouveaux villages d'enfants SOS les Conseils départementaux ont versé plus de 36,1 M€, en prix de journée, contre 33,7 M€ en 2017. Sur l'année 2018, hors journées relatives aux Programmes de Renforcement des Familles, l'association a réalisé 260 760 journées d'accueil en établissements, soit l'équivalent de 714 enfants hébergés en année pleine à un prix de journée moyen de 136 €.

Sur la même période, le nombre de journées effectuées en milieu ouvert dans le cadre des Programmes de Renforcement de la Famille est de 16 753 jours, en hausse de 15 133 jours par rapport à 2017.

Pour son action dans le monde, SOS Villages d'Enfants France a bénéficié de financements de la part de bailleurs institutionnels pour un montant total de 394 282 € : Agence Française de Développement (AFD), Gouvernement Princier de Monaco, Région Ile-de-France.

# Origine des ressources

- > **50%** proviennent de **financements publics** au titre de la protection de l'enfance
  - > **44%** proviennent de **financements privés**
  - > **6%** proviennent **d'autres types de ressources** dont **les placements financiers**
- > **Collecte privée : 32 M€**
  - > **Fonds institutionnels : 394 282 €**
  - > **Sur 100 €** reçus de la générosité du public et des Conseils départementaux **87,04 €** vont au profit des enfants

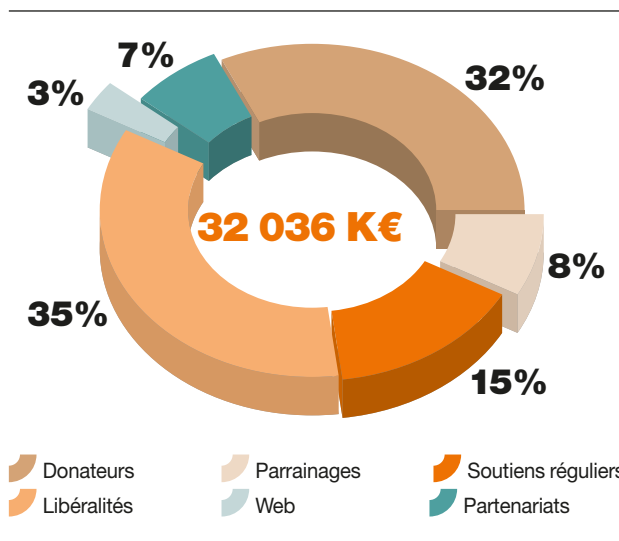
## Financements privés

Les financements privés sont issus des dons perçus sur les opérations d'appels à la générosité du public, des entreprises partenaires et de libéralités perçues au titre des legs, donations et assurances-vie. Ils financent des actions « Monde » ainsi qu'une partie de l'action en France.

Sur l'exercice 2018, pour SOS Villages d'Enfants, les ressources privées collectées s'élèvent à 32 M€, en baisse de 2,7 % par rapport à 2017. Tous les dons, même modestes, permettent ce résultat dans un contexte difficile et SOS Villages d'Enfants salue l'engagement, la confiance et la fidélité de chacun de ses donateurs et partenaires.

A noter en particulier :

- + 10 % pour la collecte en ligne : 1 028 K €
- Libéralités : 11 104 K €
- Fondation SOS Villages d'Enfants : 342 K€



## > ILS NOUS ONT SOUTENUS EN 2018

Nous adressons tous nos remerciements aux donateurs, parrains, testateurs, fondations et entreprises qui nous ont apporté leur soutien.

### APPORT DES PARTENARIATS :

**2 230 000 €**

#### APPORT DES 7 PREMIERS PARTENAIRES :

- > Fondation Bettencourt Schueller : **243 000 €**
- > La Vache Qui Rit : **190 000 €**
- > Schmidt Groupe (Cuisinella et Schmidt) : **176 000 €**
- > Procter & Gamble : **140 000 €**
- > Capri-Sun : **114 000 €**
- > Action : **110 000 €**
- > Crédit Coopératif : **93 326 €**

### VALORISATION DES DONS EN NATURE :

**1 342 071 € HT**

Dont partenariats : 61 697 €

Dont gracieux médias : 1 280 374 €

### Nouveaux partenaires

ACTION / BOLLORÉ / BORGWARNER TURBO SYSTEMS / PUBLIEMBAL / PACAPROD / PARTNER BI / TEAMVIEWER / MORELIFE / UN RIEN C'EST TOUT / LR GLOBAL KIDS FUND / WE FASHION / COMMON CENTS / SOCIÉTÉ GÉNÉRALE / SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DEV HUB PRO / CRÉDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDÉE / RADISSON / FONDATION SNCF / SITEL / ADP GROUP / UNION NATIONALE DES CONCIERGES / STADE FRANÇAIS PARIS / SARL DIFFÉRENTE / BESV / ACOEM / FM LOGISTICS / GPH / S&H / RGA / GKN DRIVELINE S.A.

### Agro-alimentaire

LA VACHE QUI RIT® (FROMAGERIES BEL) / CAPRI-SUN (CCEP FRANCE) / DR. OETKER / CARREFOUR / ALLAND & ROBERT / PUBLIEMBAL

### Associations / Fondations d'Entreprise

FONDATION BETTENCOURT SCHUELLER / FONDATION BOTANAGA / SUNSMILE FOUNDATION / FONDATION AUCHAN POUR LA JEUNESSE / FONDATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR LA SOLIDARITÉ / FONDATION NEXANS / FONDATION AIR FRANCE / HERBALIFE FAMILY FOUNDATION / FONDATION MEESCHAERT POUR L'ENFANCE ET LA PETITE ENFANCE / FONDATION JM BRUNEAU / ALASOL CHARITABLE FOUNDATION / FONDATION LES AILES / FONDS INKERMANN / FONDATION HARDY / FONDATION SNCF / UNION NATIONALE DES CONCIERGES / UN RIEN C'EST TOUT / LR GLOBAL KIDS FUND

### Banques / Assurances

ALLIANZ / CRÉDIT COOPÉRATIF / HSBC / STATE STREET / SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DEV HUB PRO, CRÉDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDÉE / BESV / RGA

### Équipement / Biens de consommation

PROCTER & GAMBLE / SCHMIDT GROUPE / CUISINELLA / LABORATOIRES JANSSEN / SCHMIDT / VAILLANT GROUP / ALSTOM / BUT / HASBRO / JACADI / CEWE / KENT / MAN / CONNEXING / EUROTEC / BOSTIK / DELTA TRAILERS

### Services

BOLLORÉ / PARTNER BI / TEAMVIEWER / MORELIFE / SITEL / ADP GROUP / SARL DIFFÉRENTE / ACOEM / FM LOGISTICS / GPH / S&H / FAAC / BNP PARIBAS LEASING SOLUTIONS / COMMON CENTS / EDENRED TICKETS KADÉOS / PAUL HASTINGS / NÉOPOST / MARIGAN / GOODMAN FRANCE / LES EDITIONS CRÉATIVES / RIGBY CAPITAL / HELLO ASSO / ALVARUM / ACCESS CAPITAL PARTNER / STHREE / LINKBYBET / RDAI / AUTOHANSA

### Loisirs / Tourisme

AIR FRANCE / MARRIOTT / TUI / AGENCE NATIONALE POUR LES CHÈQUES VACANCES / THE WALT DISNEY COMPANY FRANCE / VOYAGER AUTREMENT / RADISSON / STADE FRANÇAIS PARIS

### Médias

LEBONCOIN / MEDIA FIGARO (FIGARO, JOURNAL DES FEMMES, LA CHAÎNE Météo) / FREEWHEEL / NEXT RÉGIE / OGURY / MOBVALUE / MOZOO / TABMO / ORANGE / WEBEDIA (ALLOCINE, PURE MEDIA, PURE TREND,...) / ADIKTEEV / TF1 / FRANCE 2 / FRANCE 3 / TMC / RMC STORY / RMC DÉCOUVERTE / CHERIE 25 / ANIMAUX / BFM BUSINESS / BFM PARIS / CHASSE ET PÊCHE / EQUIDIA LIVE / HISTOIRE / INFOSPORT + / LA CHAÎNE MÉTÉO / MANGAS / NRJ HITS / PLANÈTE + / PLANÈTE + CRIME ET INVESTIGATION / PLANÈTE A&E / RFM TV / RTR NATIO / SCIENCE ET VIE TV / TOUTE L'HISTOIRE / TREK / USHUAÏA TV / VIRGIN RADIO TV / ADOT (ADOTMOB) / TEADS / JC DECAUX / MÉDIAVISION



*Schmidt Groupe est une entreprise familiale qui partage pleinement les valeurs et les missions de SOS Villages d'Enfants autour de l'importance du cocon familial pour la reconstruction de l'enfant. C'est donc tout naturellement que depuis 10 ans nous aidons à la rénovation des cuisines et des villages pour améliorer le cadre de vie des enfants accueillis dans les villages SOS.*

*Nos équipes en interne et les magasins de nos enseignes sont mobilisés pour participer au choix des projets soutenus et pour relayer la communication sur les points de vente. Nous sommes fiers de porter ce partenariat.*



**Anne Leitzgen**

Présidente de Schmidt Groupe (Cuisinella et Schmidt)

## Partenariats Entreprises et Fondations

### Nouveaux partenaires :

- Banques : Société Générale, Crédit Agricole Atlantique Vendée ;
- Grande Distribution : Action ;
- Loisirs - Tourisme : Radisson ;
- Industrie / Transport : Bolloré Transports & Logistics, Borgwarner Turbo Systems ;
- Fondations : Fondation SNCF, LR Global Kids Fund ;
- Services : Pacaprod, Project BI, Teamviewer, Common Cents, ACOEM, Sitel, Union Nationale des Concierges, ADP Group, BESV, GPH.

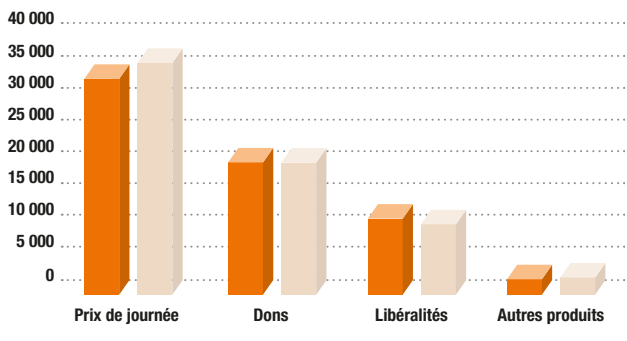
### Principaux projets soutenus en 2018 :

- France : la construction et l'aménagement des nouveaux villages d'enfants SOS, le programme d'Aide aux Aînés et le PEPS ;
- Monde : le fonctionnement des villages d'enfants SOS et la construction de l'école de Khouloum au Mali.

### Les actions marquantes en 2018 :

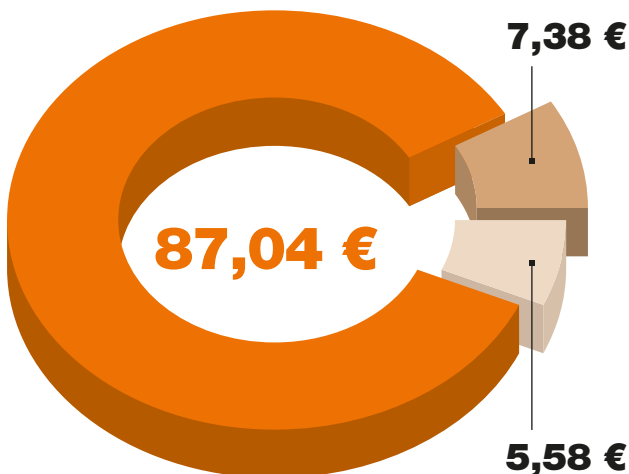
- Les Ateliers du Goût avec Procter & Gamble ;
- L'organisation d'un match solidaire avec le Stade Français Paris en partenariat avec Capri Sun ;
- L'aménagement d'une cuisine du village d'enfants SOS de Plaisir par Cuisinella à l'occasion de l'émission *Seul Contre Tous* sur France 2.

## Évolution des ressources



## > EMPLOI DES RESSOURCES

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des conseils départementaux, 87,04 € vont au profit des enfants.



- Missions sociales en France et dans le monde en 2018
- Frais d'appel et de traitement des fonds, gestion des reçus fiscaux, frais et personnels sur gestion des legs et du service donateurs
- Frais de fonctionnement et provisions

## Missions sociales

- **En France :**  
**43,1 M€**
- Les missions sociales en France sont réparties sur :
  - 16 établissements accueillant en moyenne 45 enfants accompagnés par 30 personnes à temps plein ;
  - 2 Programmes de Renforcement des Familles.
- Les missions sociales dans le monde sont essentiellement des frais de fonctionnement des programmes soutenus (82 %).
- Les dépenses liées à la rénovation et la construction de nouveaux villages s'élèvent à 1,5 M€ en 2018 dont 1 M€ pour la ré-innovation des villages de Socoura (Mali), Aboisso (Côte d'Ivoire) et de Kotyak (Arménie).

## Investissements en France

Construction en 2018 de 2 nouveaux villages d'enfants SOS en Charente-Maritime pour un montant de 6,4 M€ et début des travaux pour la construction de 2 villages d'enfants SOS supplémentaires dans le Maine-et-Loire et dans le Var : 1,6 M€.

Extension de la capacité d'accueil du village d'enfants SOS de Plaisir.

## > COMMUNICATION

Les valeurs portées par SOS Villages d'Enfants dans sa communication prolongent celles qu'elle partage à chaque instant avec les enfants qu'elle accueille et accompagne, ses collaborateurs et les donateurs : honnêteté, respect, bienveillance, attention à autrui, engagement militant.

### Campagne Journée Internationale des Droits de l'Enfant

Le 20 novembre, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, SOS Villages d'Enfants a lancé une nouvelle campagne autour d'un concept inédit pour rappeler qu'aujourd'hui encore, certains enfants grandissent seuls.



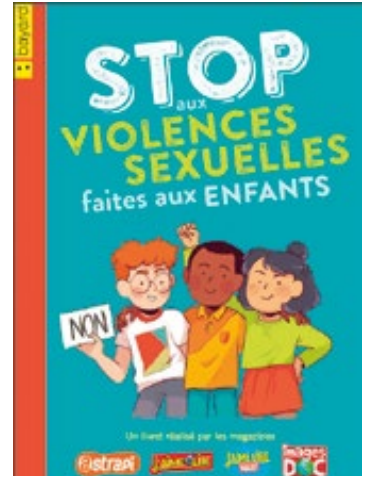
**L'objectif : donner à voir et même à vivre l'absence de soutien familial et ses conséquences, en particulier la solitude et l'isolement.**

Ce concept était décliné à partir d'un film, « Le Mur », réalisé par l'agence Animals, qui suit le quotidien d'un enfant, seul, contraint d'aller chercher de l'autre côté d'un mur la chaleur et l'affection qui lui manquent.

Il était également illustré à travers une campagne d'affichage et digitale.

La campagne a reçu un bel accueil sur les réseaux sociaux, la vidéo ayant été relayée par plusieurs influenceurs.

### Sensibiliser sur les violences sexuelles



À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, de grands médias se sont associés pour lutter contre les violences sexuelles faites aux enfants : Bayard Jeunesse, La Croix, France Inter et France Télévisions. SOS Villages d'Enfants a soutenu cette démarche en participant à la publication d'un livret spécial Astrapi pour sensibiliser les enfants de 7 à 11 ans.

SOS Villages d'Enfants s'est associée à Bayard Jeunesse pour diffuser le livret dans les villages d'enfants SOS et aux professionnels de la protection de l'enfance.

“

***Nous avons été très heureux de cette collaboration avec les acteurs associatifs et notamment SOS Villages d'Enfants. C'est aussi grâce à leur expertise et à leur***

***relecture attentive que le livret contre les violences sexuelles faites aux enfants a pu atteindre ce niveau de qualité et rejoindre ainsi tous les publics, les enfants comme les adultes.***



**Corinne Vorms**

Directrice de la communication et du développement des marques Bayard Jeunesse

”





### « Tous les bonheurs de l'enfance » sur France 2

La campagne « Tous les bonheurs de l'enfance » entendait rappeler qu'en France et dans le monde, tous les enfants ont des droits : grandir au sein d'une famille aimante, vivre dans un environnement sûr, recevoir une alimentation et des soins adéquats, bénéficier d'une éducation, jouer et se reposer, choisir ses propres amis, donner son avis.

Cependant, malgré l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant en 1989 par de nombreux Etats, de nombreux enfants n'ont toujours pas accès à ces droits fondamentaux.

Pour sensibiliser à cette réalité, SOS Villages d'Enfants parrainait le programme court « Tous les bonheurs de l'enfance » présenté par Anny Duperey, marraine de l'association, diffusé sur France 2. Chaque jour, du 19 novembre au 31 décembre 2018, un épisode d'une minute présentait un droit fondamental, au travers d'un contraste entre des enfants heureux et le discours d'Anny Duperey sur le quotidien de millions d'enfants vivant dans un contexte d'extrême vulnérabilité.

Les indicateurs sur ce programme court sont largement positifs :

- 87 % des téléspectateurs l'apprécient ;

“

**Chaque enfant a besoin  
de notre vigilance face  
à tous les dangers.**”

“

**Chaque fille a le droit  
fondamental d'exister et  
de s'accomplir au même  
titre qu'un garçon.**”

Anny Duperey

- Il bénéficie d'un excellent score de mémorisation de 79 %, supérieur au score moyen des programmes de cette catégorie sur France Télévisions ;
- Il permet un excellent taux de notoriété assistée pour SOS Villages d'Enfants auprès des téléspectateurs de France 2 (76 %).

À noter que SOS Villages d'Enfants est connu par 91 % des auditeurs de radio Classique qui correspondent, avec France 2, à son cœur de cible.

## > RICHESSES HUMAINES

### Effectif

En moyenne, l'effectif de SOS Villages d'Enfants est de 540 ETP (Equivalent Temps Plein) sur l'année dont 90% exclusivement dédié à l'accompagnement des enfants en France.

2018 a vu le recrutement du 1<sup>er</sup> éducateur familial au village d'enfants SOS de Gémozac.

Villages	<b>484</b>
Supports	<b>55</b>
<b>TOTAL</b>	<b>540</b>



**DONNEZ UN NOUVEAU SENS  
À VOTRE VIE PROFESSIONNELLE**

> DEVEZ ÉDUCATEUR(TRICE) OU AIDE FAMILIAL(E) <



**Notre mission**  
Accompagner au quotidien des enfants placés en leur apportant bienveillance, sécurité et fiabilité.

REJOIGNEZ SOS VILLAGES D'ENFANTS  
ASSOCIATION RÉFÉRENTE EN PROTECTION DE L'ENFANCE

POUR POSTULER

www.sosve.org - rubrique Recrutement | Tél. 01 55 07 25 25

### Une « Marque Employeur » réaffirmée en 2018

La démarche de recrutement de SOS Villages d'Enfants a poursuivi en 2018 son développement et sa modernisation, toujours dans la fidélité aux valeurs fondatrices de l'association.

Cette démarche concerne les éducateurs(trices) familiaux(liales) et aides familiaux(liales) mais aussi l'ensemble des équipes dans leurs différents métiers. Par ailleurs, si les besoins se sont accrus avec la création de nouveaux villages d'enfants SOS et de nouveaux dispositifs, la nécessité du renouvellement dans les villages d'enfants SOS et structures existants demeure une constante.

Les ressources et moyens se sont également développés. L'équipe s'est étoffée avec la création d'un service dédié et l'arrivée d'une nouvelle responsable Recrutement. Des outils spécifiques sont utilisés au service de cette « Marque Employeur », qui bénéficie d'une large visibilité sur le site Internet et les réseaux sociaux. « *Sur le fond, nous avons souhaité montrer la modernité et le dynamisme de la fonction d'éducatrice familiale, en lien et en accord avec l'évolution de la société. Ce que nous recherchons avant tout, c'est une personnalité* », explique Christophe Chabrier, responsable du pôle Compétences. « *La Marque Employeur se décline et s'illustre dans notre positionnement à l'égard des candidats potentiels, qui s'inscrit dans une véritable démarche de « marketing RH » : notre message s'appuie ainsi sur une promesse et sur des valeurs essentielles qui viennent la conforter : bienveillance, empathie, respect, engagement... Nous avons pour nos salariés une véritable ambition. Nous souhaitons les valoriser les associer, les faire bénéficier de formations pointues. Ils sont partie prenante du projet associatif. Les annonces de recrutement reflètent ce positionnement* ».

Un chiffre éloquent : **une centaine de recrutements en CDI, tous postes confondus, en 2018.**

Soit 123,56 en Équivalent Temps Plein (ETP), dont 96,5 directement au service des enfants :

- 35 éducateurs(trices) familiaux(liales), dont 2 hommes,
  - 34,04 aides familiaux(liales), dont 5,55 hommes,
  - 27,41 membres du personnel éducatif, dont 6 hommes.
- « *Aujourd'hui, dans les villages d'enfants SOS, les figures d'attachement, les ressources qui permettent aux enfants de se construire, de devenir un adulte et un citoyen épanoui sont multiples et diverses : hommes, femmes, personnes en couple. Nous souhaitons proposer un modèle familial moderne, à l'image de la société actuelle* ».

# MERCI :

A l'ensemble des équipes de SOS Villages d'Enfants, au siège,  
en villages et établissements ;

à nos partenaires institutionnels et entreprises ;

à notre marraine et à nos ambassadeurs ;

aux bénévoles au siège et dans les villages d'enfants SOS ;

et à chacun de nos donateurs fidèles !



Pour leur engagement, leur bienveillance et leur soutien dans un objectif commun, le bien-être des enfants et des jeunes.



SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE

Pour que frères et sœurs partagent  
la même enfance - [www.sosve.org](http://www.sosve.org)

6 Cité Monthiers - 75009 Paris  
Tél. : 01 55 07 25 25  
[contact@sosve.org](mailto:contact@sosve.org)

[www.sosve.org](http://www.sosve.org)

